

GRAND PRIX DE LA PREE LA ROCHELLE

Samedi 24 & Dimanche 25 Août 2023

La Richardière -17137 Marsilly - Tél : 05 46 01 24 42

Mail : sportif.aslapree@gmail.com

REGLEMENT 2024

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales et de Ligue. Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

JOUEURS ET JOUEUSES

- Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses licenciés FFGOLF en 2024 ou d'une Fédération étrangère reconnue, dans la limite d'index fixée par le Comité de l'épreuve
- Licence, certificat médical et droit de jeu fédéral devront être enregistrés à la FFGOLF au plus tard à la date de clôture des engagements.
- Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription
- **Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)**

FORMULE DE JEU & CHAMP DES JOUEURS

Stroke-play 36 trous, 18 trous par jour

- 1 série Messieurs : index inférieur ou égal à 11,4 - repères de départ : blancs
- 1 série Dames : index inférieur ou égal à 14.4 - repères de départ : bleu

Le champ maximum de joueurs et joueuses sera limité à 120.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2 000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1 500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index, ceci à la date de clôture des inscriptions La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs/joueuses classés dans le Mérite National Amateur.

Dans tous les cas, le club réservera 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National Amateur ou par leur index.

Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Liste d'attente : En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions le **10 Août**, s'il existe une liste d'attente, elle devra être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente doit être respecté parmi les joueurs présents sur le site.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

LISTE DES INSCRITS : la liste des inscrits sera publiée le Jeudi 15 Août 2024 sur le site de l'AS Golf de La Prée La Rochelle

RECONNAISSANCE : journée de reconnaissance officielle le Vendredi 23 Août 2024 sur réservation à l'accueil du Golf 05 46 01 24 42

Les règles d'entraînement de la FFGOLF devront être respectées

TIRAGE DES DEPARTS : La publication des horaires de départs intervient au plus tôt 48 Heures et au plus tard à midi la veille du 1^{er} tour.

La liste d'entrée, dans l'ordre des joueurs retenus, est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 premiers retenus à bloc 4 derniers retenus).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1er tour, le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2ème tour, dans l'ordre inverse des résultats

REMISE DES PRIX : les 3 premiers en brut dans chaque série seront récompensés

En cas d'égalité pour le 1er prix brut à l'issue des 2 tours, il sera joué un play-off trou par trou. Le départage des autres ex aequo se fera sur les scores du tour 2, puis 18, 9, 6, 3 et derniers trous du tour 2.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

3. ENGAGEMENTS

Lundi 1er Juillet 2024 : ouverture des inscriptions sur le site de l'AS Golf de la Prée La Rochelle

Samedi 10 Août 2024 : date limite des inscriptions

Mercredi 14 Août 18 heures : publication de la liste des joueurs retenus et des listes d'attente.

Les inscriptions et règlements se feront exclusivement via le site de l'Association Sportive du Golf de La Prée

ACCUEIL | asgolfarochelle

	EXTERIEUR	MEMBRE AS LA PREE
- Adultes :	90 euros	40 euros
- Joueurs de 19 à 25 ans :	50 euros	30 euros
- Joueurs de 18 ans et moins :	45 euros	20 euros

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscriptions reste redevable du droit d'engagement.

4. COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.

Sa composition sera affichée au Tableau Officiel